



EN VOL

MONTAREM TANT QUE POIREM



Daniel Fauvelet (@ Droits réservés)

SOMMAIRE

Éditorial

L'Ardèche est-elle attractive ?

Actualité

Un enseignement assurément libre

Eddy Khalidi

Histoire

Les palais de France

Yves Limousin

Billets d'humeur

Humeurs - Pierre Jonquieres

Sur ses deux pattes métalliques,
une mésange bleue - Rural

Société

Résistance d'hier et d'aujourd'hui

Sophie Djigo

Le dossier du mois:

L'assistance publique

Les enfants de l'assistance publique du

Rhône placés en Ardèche entre 1910 et

1914 - Alain Martinot

Des recherches éprouvantes

René Giraud

Société

L'impact du numérique sur les médias

Suzanne Guilhem

A lire...

Sur les traces de la résistance en Ardèche

Société

Patrice Rigaud, le dessinateur d'Antrai-gues-sur-Volane - Alain Martinot

Vie associative

L'odeur de l'été - Collectif Habitat Jeunes 07

13

La F.O.L. Ardèche

L'assemblée générale de la Fédération des

Œuvres Laïques de l'Ardèche

16

Partir en livre 2023

16

La galerie Envol

17

Le saviez-vous ?

Quand Willy Ronis venait photographier les
pécheurs de l'Eyrieux - Jean-Marc Gardès

18

Les jeux de Guy Vesson

19

Des plumes

Aphasie / Printemps, été, enfer
Daniel Fauvelet

20

ÉDITORIAL

L'ARDÈCHE EST-ELLE ATTRACTIVE ?

La question n'est pas de la dernière pluie et les réponses ont maintes fois pataugé. Un défi, assurément, pour notre territoire: est-il en capacité d'attirer mais aussi de retenir des populations, des entreprises, des capitaux, de la main-d'œuvre ?

3 Invité maintes fois par le carrefour laïque de Privas, Gérard de Bernis a toujours défendu l'idée d'un dével-

4 loppement autocentré; c'est-à dire la mise en place d'un processus de développement interne du pays et non dépendant à l'égard de

5 l'extérieur. Il acceptait cependant le développement avec une ouverture sur l'extérieur à condition que cette ouverture soit maîtrisée par l'Etat.

6 Il y a, hélas ! Loin de la coupe aux lèvres. L'Ardèche n'est pas une oasis préservée dans un splendide isolement. Elle n'échappe pas à la mondialisation même s'il demeure encore des industriels qui incarnent un patriotisme ardéchois.

7 L'attractivité d'un territoire (1) est, en effet, une équation à plusieurs variables:

8 L'attractivité doit produire de l'excellence et ne pas altérer la qualité de vie.
9 L'attractivité versus attractivité résidentielle
10 Des politiques d'attractivité résidentielle axées sur des populations cibles (avec un arbitrage entre mixité sociale et recherche exclusive d'attractivité des catégories les plus aisées)

11 Le rayonnement en lien avec l'attractivité

Territoire ouvert sur le monde (moyens aériens, ferroviaires, maritimes)

12 Rayonnement culturel (Musées de France, galeries d'art, grandes salles

de spectacle, théâtres, organisation de festivals)

Rayonnement sportif

Support de clubs de l'élite susceptibles de faire parler du territoire au plan national, voire international.

Rayonnement économique

Potentiel de recherche se traduisant par le nombre de publications scientifiques, de brevets, l'organisation de congrès et d'innovations.

Rayonnement de santé

À travers les hôpitaux et les cliniques proposant des équipements et des spécialistes de haut niveau.

Partant de ces données l'étude procède à une qualification de chaque territoire:

Est-il attractif, répulsif, résidentiel, économique ?

Pour notre département, il est malaisé de lui décerner une qualification. Il n'en demeure pas moins qu'il dispose d'atouts: le savoir-faire et l'inventivité de sa population, son patrimoine, ses paysages, son climat, son histoire, ses intellectuels, ses savants, ses inventeurs, ses artistes, sa gastronomie, son authenticité, ses publications, ses éditions... Mais ses handicaps sont de tous ordres: son éloignement des centres de décision, les difficultés pour s'y déplacer, le localisme et le corporatisme local, l'absence d'université, de lieu de recherche, la place grandissante du tourisme avec des séjours de courte durée et celle d'Airbnb et d'autres plateformes, une floraison de projets de développement le plus souvent mort-nés... Avec le risque, pour l'Ardèche, de devenir à terme une simple étape.

Est-ce à dire qu'en Ardèche... On y passe mais on ne s'y implante pas ou peu ?

Le débat est ouvert ...

(1) Connaissance du territoire - Région Provence-Alpes d'Azur- Janvier 2020

ENOL

Rédaction, Administration et Publicité: Fédération des Œuvres Laïques de l'Ardèche. Boulevard de la Chaumette - CS 30219 - 07002 Privas Cedex. Tél.: 04 75 20 27 00.

Courriel: enol@folardeche.fr / Site: www.folardeche.org / Directeur de la publication: Gilbert Auzias

Comité de parrainage: Claude Barratier - Pierre Bonnau - Jean-Jacques Chavrier - Martine Diersé - Jean Fantini - Jean-Louis Issartel - Roger Mazellier - Yves Paganelli - Henri Peña-Ruiz - Pierre Présumey - Francesca Solleville - Patrick Tort - Pierre Veyrenc - Charles Volle.

Comité de rédaction: Gilbert Auzias - Lynes Avezard - Martine Bermond - Mehdi Bennourine - Aline Bourgeat - Daniel Calichon - Antoine Cochet - Alain Condemeine - Claude Esclaine - Bernadette Fort - Jean-Marc Gardès - Alain Martinot - Daniel Mayet - Mireille Ponton - Annie Sorrel - Denise Vesson - Guy Vesson.

Conception graphique: Jessica Julien // Imprimeur: Imprimerie Cévenole 07000 Coux/Tél.: 04 75 64 18 60 / CPPAP n°0325 G 79519 // Abonnement: 1 an : 40 € - de soutien : 60 € - le numéro : 4 €

ACTUALITÉ

UN ENSEIGNEMENT ASSURÉMENT "LIBRE"

Le 17 mai 2023, le ministre de l'Éducation nationale a signé un protocole léonin sur la mixité scolaire avec le secrétaire général de l'enseignement catholique, par lequel cet enseignement confessionnel s'engagerait à augmenter la part de ses élèves boursiers, mais étrangement sans aucune obligation, bien sûr, au nom de "sa liberté". Avec à peine plus de 11%, il n'accueille que 3 fois moins de boursiers que dans l'enseignement public.

Le 1^{er} juin, un rapport de la Cour des Comptes, seul organisme officiel qui, depuis plus de 63 ans après la loi Debré, rappelle les moyens consacrés par l'État à ces établissements. Ils s'élevaient à 8 milliards d'euros en 2022, hors tous les financements publics multiples non répertoriés ici ou ailleurs, des collectivités locales.

Ce rapport inédit, qui relève plus de l'Éducation nationale que de la Cour des Comptes, mentionne que les écoles privées peuvent choisir leurs élèves et note une très forte aggravation de la mixité sociale "en fort recul depuis une vingtaine d'années". Ainsi, la Cour des Comptes appelle à revoir les termes du Code de l'éducation dans lequel les établissements d'enseignement privés, seuls légalement signataires des contrats avec l'État, ne modulent pas les moyens alloués en fonction des critères sociaux et du nombre d'élèves défavorisés accueillis. La publication décrétée par la justice oblige, depuis moins de six mois, le ministère de l'Éducation nationale à publier les indices de positionnement social (IPS) de chaque établissement public et privé. Ces derniers sont très largement favorisés. À cet effet, le 3 avril, le sénateur communiste Pierre Ouzoulias déposait, pour respecter les disposi-

tions législatives du contrat avec l'État, une proposition de loi "visant à autoriser la puissance publique à conditionner les subventions accordées aux établissements privés sous contrat à des critères de mixité sociale et scolaire".

La Cour des Comptes atomise des antennes racoleuses de l'enseignement catholique soulignant l'inexistence de la mise en œuvre des obligations contractuelles avec l'État. Ainsi, la "*liberté de choix des familles*" n'est que celle des établissements essentiellement catholiques pour 96%. De plus, la réussite scolaire des établissements privés n'est qu'une "*apparence*", celle-ci "...étant fortement corrélée à l'*origine sociale des élèves*". Ceux-ci réussiraient tout aussi bien dans l'enseignement public. Des obligations imaginaires, des contrôles financiers "*peu ou pas réalisés*" et localement "*non mis en œuvre*", un contrôle pédagogique "*exercé de façon minimaliste*", et des contrôles administratifs des inspections générales qui ne sont mobilisés "*que ponctuellement lorsqu'un problème est signalé*". Les moyens publics sont répartis, "*sans équité territoriale*" par les structures ecclésiales, exclusivement catholiques, secrétariat général et directions diocésaines: "*La gestion des moyens, des ouvertures et des fermetures de classes est principalement déléguée aux réseaux d'enseignement privés...*". C'est un enseignement plus associé à l'Église qu'à l'État qui assure la visibilité sociale et exclusive d'une confession.

Il aura fallu près de 64 ans, depuis le 31 décembre 1959, promulgation de la loi Debré, pour que la Cour des Comptes, qui jusqu'ici a toujours refusé de mettre en place un rapport sur le coût du financement public des établissements



d'enseignement privés, contribue à dévoiler partiellement des constats que le ministère de l'Éducation nationale s'évertue à ignorer en continuant à concéder illégalement des libéralités au nom de la mixité scolaire, à une structure ecclésiale dont on sait que ses finalités et sa gestion libérale et ecclésiale sont la source à l'origine de toutes ces discriminations communautaristes sociétales et sociales.

Soyons très attentifs, actuellement, à ceux qui, plutôt que de l'abroger, comme le revendent les DDEN, dans toutes leurs résolutions, souhaiteraient "*donner un second souffle à la loi Debré*". Dans cette nouvelle brèche libérale doublée d'une complicité cléricale, certains ont le projet d'organiser, au nom de l'autonomie, une relation contractuelle avec les établissements publics afin de les aligner sur le mode de gestion des établissements d'enseignement privés pour une mise en concurrence. La "*guerre scolaire*" loin d'être terminée se déroule sous nos yeux.

Eddy Khaldi
4 juin 2023

À LIRE EN LIGNE... L'ARDÈCHE EN MUSIQUE

Jean-Marc Gardès, grand ami de la FOL 07, membre du comité de rédaction du magazine Envol, passionné d'histoire et de l'Ardèche, nous fait le grand honneur de nous offrir une belle rétrospective de l'ensemble de ses textes parus depuis 1987 dans le magazine Envol, sur les artistes chanteurs, compositeurs, musiciens emblématiques du 20ème siècle qui se sont inspirés de notre merveilleux département et y ont laissé des traces de leurs passages.

A découvrir en suivant ce lien : <https://www.folardeche.org/post/l-ardèche-en-musique>



L'IMPACT DU NUMÉRIQUE SUR LES MÉDIAS

Qu'est-ce qu'un média ? Un média est, selon le dictionnaire Larousse un "procédé permettant la distribution, la diffusion ou la communication d'œuvres, de documents, ou de messages sonores ou audiovisuels.". Le média numérique à savoir toute forme de média distribué via des appareils électroniques est donc ce procédé permettant la distribution et la diffusion d'informations, mais sur une plateforme électronique: consultable en ligne sur une application mobile ou sur un site web, téléchargeable ou non, gratuit ou payant. L'information par les systèmes analogiques est remplacée par le système numérique.

Le numérique a bouleversé la relation des consommateurs à l'information et leurs recours aux médias a modifié notre façon de consommer les médias d'information, et notre exigence envers ceux-ci.

Lors de nos échanges, nous relevons que la façon d'utiliser les médias, notre rapport avec les médias numériques dans un but d'information revêt les caractéristiques suivantes:

- C'est d'abord une pratique individualisée et privée: au lieu de regarder le JT le soir à 20h en famille devant la télévision, nous consultons les informations sur Internet quand nous le souhaitons, sur notre ordinateur ou notre smartphone, individuellement. Chacun choisit et regarde ses programmes, sans devoir négocier ce choix avec ses proches, et sans que personne ne le sache.
- Nous consommons par ailleurs plusieurs médias en même temps: nous sommes simultanément spectateurs, lecteurs, internautes. Par exemple, on peut rechercher une information sur son smartphone tout en regardant la télé. Enfin, l'utilisation des médias répond à des objectifs multiples: de plus en plus, nous recherchons des informations qui ne relèvent pas des actualités, comme des informations culturelles, de loisirs, les nouveautés people, la météo...
- La recherche d'information a elle-même évolué. Elle se fait avant tout en ligne, et non plus dans des ouvrages ou la presse papier, en particulier chez les jeunes. Par ailleurs, alors qu'on achète un seul journal (son journal) chez le marchand de journaux du coin, on surfe sur plusieurs sites web simultanément et gratuitement, sans fidélité particulière envers l'un ou l'autre. Grâce au smartphone, on le fait à tout instant et n'importe où.
- Enfin, la recherche d'information se fait de plus en plus via les réseaux sociaux, comme Facebook ou Twitter. Ces derniers répondent à notre envie d'immédiateté et de rapidité, permettent de multiplier les sources mais aussi de personnaliser ou filtrer l'information. De manière générale, il semble que les internautes priviléient les contenus partagés sur les réseaux sociaux avec leurs amis plutôt que les autres contenus: ainsi, d'après une enquête de Médiamétrie en 2020, 84% des internautes préfèrent lire des articles partagés par leurs amis et 49% préfèrent regarder des vidéos partagées avec leurs amis, contre 47% pour la lecture globale d'articles et 32% pour le visionnage de vidéos en général.

On peut noter que l'usage des réseaux sociaux permet:

- Le commentaire en direct d'une actualité ou d'un programme télévisé, par exemple en envoyant des tweets. Les consommateurs ne se privent pas d'utiliser ce nouveau moyen de faire entendre leur avis ou de poser leurs questions en direct (d'ailleurs cela devient un instrument pour mesurer la popularité d'un programme). Ne peut-on pas dire alors que trop d'informations tuent l'information ?

- La participation à l'information: grâce aux réseaux sociaux, les consommateurs ne se contentent plus de recevoir l'information, ils créent eux-mêmes l'information. N'importe qui peut être témoin d'un événement et le partager dans la minute sur Facebook avec le monde entier. Enfin, les réseaux sociaux permettent aux journalistes et aux rédactions d'évaluer immédiatement l'impact d'une actualité, la réaction du public, si telle information fait le buzz ou pas... Ils deviennent des marqueurs de tendance, permettant d'évaluer ce qui intéresse ou non l'opinion publique. Le risque est que cela favorise la publication d'informations de type scoops, justement, au détriment d'une information plus approfondie et a priori moins croustillante.

- Comment est vérifiée la véracité des informations ? Par ailleurs, dans notre échange nous regrettons que nos "politiques" agissent souvent de façon irresponsable: leurs propos ne sont pas toujours à la hauteur de leur responsabilité, ce qui n'est pas la marque d'une Démocratie qui fonctionne bien.

Cette tendance a pour conséquence que le journaliste n'a plus le monopole de l'information.

Le métier de journaliste est-il menacé ?

En effet, l'information diffusée en exclusivité sur les réseaux sociaux n'est pas forcément traitée et analysée. Elle est donc sujette à des interprétations et réactions diverses. Il s'agit d'une évolution majeure pour les médias et les journalistes, qui doivent faire face à ce flot d'informations brutes issues de différentes sources, tout en conservant leur mission initiale: sélectionner les informations les plus pertinentes et fournir des analyses et des pistes de réflexion aux lecteurs. Cette mission est déterminante pour éviter les "fake news" et préserver la crédibilité des médias.

La presse web résiste bien

Les médias d'information n'ont pas d'autre choix que de s'adapter à ces évolutions. Les programmes d'information télévisés sont donc conçus pour faire réagir les internautes (ex. C dans l'air, Des Paroles et des Actes), déployés sur plusieurs supports voire relayés par d'autres (ex. L'Émission politique, que l'on peut suivre et commenter en direct sur les sites web d'information généralistes), visibles en Replay après leur diffusion.

La presse écrite s'est digitalisée, et fonctionne plutôt bien en tant que source d'information sur le web. D'après les chiffres de l'ACPM (Alliance pour les chiffres de la presse et des médias), les deux premiers sites d'actualités consultés étant issus de la presse généraliste sont *LeMonde.fr* et *LeFigaro.fr*. Ils ont totalisé respectivement plus de 127 et près de 119 millions de visites sur le mois d'avril 2019, et ne sont devancés que par le portail Orange (plus de 309 millions de visites). Sur le même mois, les sites du Parisien, de l'Obs, d'Ouest-France et de l'Express ont reçu entre 37 et 53 millions de visites. Ces chiffres témoignent

de la confiance que suscitent les versions web des médias traditionnels auprès des consommateurs, qui les considèrent comme des sources d'information fiables et de référence. Cependant, dans un environnement fortement concurrentiel, les médias d'information sont contraints de suivre le mouvement et de publier le plus rapidement possible, avant les autres à l'idéal, ou à minima dans les minutes qui suivent. Cette contrainte ne fait que favoriser la diffusion rapide d'informations dont le contenu peut paraître superficiel, ou encore le phénomène de "copier-coller". La principale source de copier-coller étant l'AFP, dont les dépêches sont souvent reprises mot pour mot. Cette tendance à la standardisation des contenus menace la production de contenus originaux et approfondis, la qualité de l'information, et donc l'essence même du métier de journaliste.

Mais Facebook et Google décident

Ceci n'empêche pas la dépendance du secteur des médias aux réseaux sociaux et à Google, en termes de visibilité en ligne et de trafic. En effet, Facebook, Twitter et Google sont devenues les premières sources de trafic vers les sites d'actualités. Ceux qui ont tenté de s'extraire de cette dépendance l'ont payé par une chute de trafic importante

Simultanément, les réseaux sociaux, Twitter en particulier, sont devenus des outils incontournables et intarissables d'information et de scoops pour les journalistes. Ainsi, de nombreux articles ont émané de tweets de personnalités politiques pendant la campagne présidentielle française, sans parler des tweets de Donald Trump qui font la Une, ceux du Président de la République

Pour nos modèles de société, la numérisation représente une révolution d'une ampleur comparable à celle de l'invention de l'imprimerie. Elle mène notamment à une "fracture numérique"

entre, d'un côté, une jeune génération familière de l'univers du Web 2.0, et de l'autre.

Ces évolutions, qui s'accompagnent de changements importants dans l'expression médiatique et donc dans la vie démocratique soulèvent de nombreuses questions:

Comment contrôler des acteurs ?

Comment contrôler, une offre pléthorique, extrêmement diversifiée et d'origine souvent individuelle ?

Comment protéger la jeunesse, la vie privée ou la propriété intellectuelle ? -

Comment protéger le citoyen des rumeurs et de la désinformation ?

Cette révolution technologique manifestement présente de nouveaux risques pour la société et la démocratie. Pour les endiguer, le consommateur et citoyen doit disposer de compétences médiatiques – compétences-clefs dans l'ère du numérique et la société de l'information.

Les mutations en cours sont imprévisibles. Mais une nouvelle cohérence va sûrement finir par s'esquisser. De nouveaux systèmes de repères devront se développer sans doute, nos modèles classiques de régulation sont impuissants face à ces évolutions. **C'est au système éducatif qu'il reviendra d'assumer en quelque sorte le rôle de régulateur: en délivrant cette capacité d'orientation dont aura besoin le citoyen et consommateur, en expliquant et commentant l'offre pour lui redonner du sens et recréer la confiance.**

(Extraits)

La rédaction est de Suzanne Guilhem, présidente de la Ligue de l'enseignement, Fédération des A.I.L 13, un travail du club de citoyens de l'amicale laïque de Sainte-Anne (Marseille), affiliée à la Ligue de l'enseignement.

À LIRE...

SUR LES TRACES DE LA RÉSISTANCE EN ARDÈCHE

La Résistance n'est pas qu'une page d'histoire. La lutte contre les nazis et leurs complices a forgé- du moins peut-on l'espérer- notre mémoire collective. Et pourtant plus de quatre-vingts après les faits, elle reste largement méconnue, alors que ce moment est fondateur de notre identité républicaine.

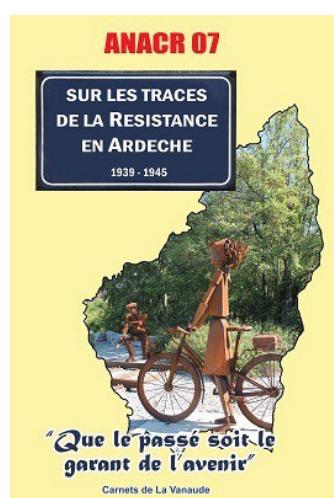
C'est tout le mérite de ***l'Association Nationale des Anciens Combattants et ami(e)s de la Résistance (ANACR) de l'Ardèche avec le soutien résolu de La Vanaude*** d'apporter un éclairage sur ces années sombres.

En s'attachant à mettre en lumière celles et ceux qui refusèrent: Les acteurs nationaux et les résistants de commune en commune.

Ces soutiers de la gloire que saluait Pierre Brossolette, le 22 septembre 1942 à la BBC -avant son destin tragique, arrêté en mars 1944, il se suicidera en sautant de la fenêtre de la Gestapo à Paris afin de ne pas parler sous la torture: "A côté de vous, parmi vous sans que vous le sachiez toujours, luttent et meurent des hommes -, mes frères d'armes-, les hommes du combat souterrain pour la Libération. Ces hommes, fusillés, arrêtés, torturés, chassés toujours de leur foyer, coupés souvent de leurs familles, combattants d'autant plus émouvants qu'ils n'ont point d'uniformes ni étendards, régiment sans drapeau dont les sacrifices et les batailles ne s'inscriront point en lettres d'or dans le frémissement de la soie mais seulement dans la mémoire fraternelle et déchirée de ceux qui survivront; saluez-les. La gloire est comme ces navires où l'on ne meurt pas seulement à ciel ouvert mais aussi dans l'obscurité pathétique des cales. C'est ainsi que luttent et meurent les hommes du combat souterrain de la France. Saluez-les, Français ! Ce sont les soutiers de la gloire."

Un ouvrage-Hommage à la Résistance. Tout simplement.

Éditions Carnets de la Vanaude - 25€



info-vanaudelavanaude.org
0631039658

DES PLUMES

APHASIE

(POÈME DÉDIÉ À GEORGETTE)

Les mots que j'attendais
Tu ne pouvais les dire,
Ton regard exprimait
Ta pensée retenue.

Tes gestes imprécis
Ne pouvaient les écrire;
Je doutais de ma foi
Et je priais pourtant.

Professeurs reconnus
Jurant par Hippocrate,
Admettez, je vous prie,
Le pouvoir de l'amour.

Ainsi que tout mortel
Connaissez vos limites:
Le corps a des ressources
Que vous ne savez pas.

Envahis par le doute
Et malgré toute attente,
Vous ne répondiez pas
A ses appels pressants.

L'habit blanc permettait
De sauver l'apparence,
Masquant vos sentiments
Sous l'uniformité...

Puis des mots familiers
Ont brisé le silence,
Petits mots prononcés
Avec beaucoup d'effort.

Ces mots tant attendus,
Fixés dans ma mémoire,
Y resteront gravés:
Message de l'espoir.

Aucune poésie,
Fût-elle d'un grand maître
N'aurait pu remplacer
Les mots que tu disais.

Ces mots au fil des jours
Sont devenus des phrases.
Hier, si je t'écoutais,
Aujourd'hui, je t'entends.



Daniel Fauvelet (© Droits réservés)

PRINTEMPS, ÉTÉ, ENFER

Le soleil printanier diffuse ses rayons.
Les branches alanguies, trop lourdes d'espérance,
Effleurent les murs blancs des petits cabanons,
Bien modestes témoins de souvenirs d'enfance.

La pureté du ciel et la mer immobile
Estompent au loin la ligne d'horizon.
Le parasol des pins veut protéger l'idylle
Des pollens hybridés par un beau papillon.

Démons échevelés dont les longs bras s'agitent
Sous l'assaut du mistral, pliés comme des joncs.
La futaie centenaire, avec ardeur résiste
A l'aride climat qui torture les troncs.

L'espace d'un été, l'excuse d'un grand vent
Permet l'embrasement de ces sites sublimes.
Spéculateur avide, oseras-tu vraiment
Recouvrir de béton la noirceur de ces ruines ?

Rescapés de l'enfer d'un été criminel
Ces arbres endeuillés, esseulés, dévêtus,
Du lunaire vallon, implorent tous le ciel.
La cendre est le linceul de leurs frères déchus.

Daniel Fauvelet

Daniel Fauvelet - né à Laudun (Gard). Il quitte l'école à 14 ans; il fait des études de clarinette au conservatoire d'Avignon. Lors de son service militaire à Nice, il intègre la musique du 22^{ème} BCA. Il prend des cours de clarinette au conservatoire de Nice où il obtient un premier prix de clarinette. Après 14 ans, il peut poursuivre des études par correspondance grâce au CNED. Toujours attiré par la poésie et la langue provençale, il réintègre rapidement le félibrige. Au sortir de l'école, il travaille avec son père, maraîcher. Il entre ensuite à la SNCF. Lorsque son épouse est victime d'un AVC, il écrit un texte (à Georgette). Avec des amis, il crée un groupe de musique baroque. Il donne actuellement des cours de provençal Graphie mistralienne à la médiathèque de Laudun. Il joue de la clarinette dans une harmonie: *Les inséparables* de Bagnols-sur-Cèze.